

Part (%) de la surface du territoire couverte par des mesures de protection réglementaire (sites classés et inscrits) en faveur des paysages

Définition de l'indicateur

« Les sites classés sont des lieux dont le caractère exceptionnel justifie une protection de niveau national : éléments remarquables, lieux dont on souhaite conserver les vestiges ou la mémoire pour les événements qui s'y sont déroulés...

L'inscription est une reconnaissance de la qualité d'un site justifiant une surveillance de son évolution, sous forme d'une consultation de l'architecte des Bâtiments de France sur les travaux qui y sont entrepris. »

(Source : <http://www.developpement-durable.gouv.fr/-Sites-classes-et-inscrits-.html>, consulté le 03/02/2017)

Les sites classés¹ sont répartis en plusieurs catégories (un site pouvant être concerné par plusieurs critères) :

- Artistique
- Pittoresque
- Scientifique
- Historique
- Légendaire

Type d'indicateur

Indicateur de réponse

Jeu d'indicateur existant

-

Échelle de renseignement

Champagne-Ardenne, départements

Objectifs et valeurs de référence

Contribution à l'objectif de 2 % du territoire national couvert par des sites classés.

Sources de données

DREAL / Service Eau Biodiversité et Paysages

Fournisseur de données

DREAL / Service Eau Biodiversité et Paysages

Fréquence d'actualisation

Tous les ans

Limites et précautions

¹ Le ministère de l'environnement tient à jour une liste des sites classés, liste disponible à l'adresse ci-dessous : <http://www.developpement-durable.gouv.fr/Fichier-national-des-sites-classes.html>

Indicateur

Part (%) de la surface du territoire couverte par des mesures de protection réglementaire (sites classés et inscrits) en faveur des paysages en Champagne-Ardenne en 2016

Source : DREAL / Service Eau Biodiversité et Paysages

Ardennes	0,3 %
Aube	0,8 %
Marne	0,6 %
Haute-Marne	0,7 %
Champagne-Ardenne	0,6 %

En Champagne-Ardenne la couverture sur cet indicateur reste faible, particulièrement dans les Ardennes où ce taux est de 0,3 %.

Plusieurs projets sont actuellement en cours qui pourraient faire évoluer ces valeurs, notamment un classement des sites de la guerre de 1914-1918 qui est en cours de réflexion.